



SPASER 2025 > 2026

Schéma de **P**romotion des **A**chats
Socialement et **É**cologiquement
Responsables

SPASER 2025 > 2026

Schéma de **P**romotion des **A**chats
Socialement et **É**cologiquement
Responsables

> SOMMAIRE

Le mot de l'élu	P.3
La commande publique en 2023 à Roubaix : les chiffres à retenir	P.4
Les objectifs de Roubaix : pourquoi un SPASER ?	P.5
Axe 1 - Le déploiement d'une commande publique plus sobre et plus performante	P.6
Axe 2 - L'achat public comme levier de transformation écologique et environnementale	P.7
Axe 3 - L'achat public comme levier de transformation sociale	P.8
Axe 4 - La commande publique, accélérateur du développement territorial et de l'innovation	P.9
Axe 5 transversal - La gouvernance du schéma	P.10
Conclusion : des indicateurs prioritaires	P.11

Pour des raisons de communication, afin de faciliter une logique de lecture, l'ordre des axes a été adapté, tout en respectant le contenu de la délibération adoptée par le Conseil municipal le 12 décembre 2024.



L'achat public, force de transformation du territoire



Dans un monde en constante évolution, où les défis environnementaux et sociaux se multiplient, il est impératif que nos pratiques d'achat public s'adaptent et se transforment. Le premier Schéma de Promotion des Achats publics Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER) de la Ville de Roubaix incarne cette ambition.

Cet outil structurant doit permettre d'engager une dynamique globale qui positionnera la fonction achat au cœur des enjeux de développement territorial et de transition écologique et sociale.

Les objectifs sont nombreux : réduire notre empreinte carbone, favoriser l'économie circulaire, promouvoir l'insertion sociale et professionnelle des personnes éloignées de l'emploi ou encore faciliter l'accès des entreprises du territoire à la commande publique.

Les acteurs de l'achat adoptent de plus en plus des pratiques visant à réduire la consommation excessive de ressources et limiter les gaspillages. Il faut également rechercher la performance de l'achat. Dans une période budgétaire tendue, il est plus que jamais nécessaire de veiller au meilleur usage possible des deniers publics.

En adoptant ce schéma, nous affirmons notre volonté de contribuer activement à la transition écologique et à la cohésion sociale de Roubaix.

Ce SPASER est le fruit d'une réflexion collective et d'une volonté commune de faire toujours mieux pour notre ville. Il repose sur des objectifs ambitieux et réalisables, tels que la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la diminution de la consommation d'énergie et de matériaux et l'intégration de clauses sociales dans nos marchés publics. Nous nous engageons également à former nos acheteurs et prescripteurs pour qu'ils soient pleinement outillés pour répondre à ces nouveaux défis.

Ensemble, nous pouvons faire la différence. En adoptant des pratiques d'achat responsables, nous contribuons à bâtir un avenir plus durable et plus équitable pour tous les Roubaisiens.



Frédéric Minard

1^{er} adjoint en charge de la commande publique

➤ EN CHIFFRES

La commande publique **en 2023** à Roubaix

Un volume d'achats **important**

57,3 M€ TTC de dépenses

(32,9 M€ TTC en fonctionnement / 24,4 M€ TTC en investissement)

- 22,8 M€ TTC en fournitures (dont 6,1 M€ TTC en hors marché)
- 18,8 M€ TTC en services (dont 5,7 M€ TTC en hors marché)
- 15,7 M€ TTC en travaux (dont 1,1 M€ TTC en hors marché)
- 6,3 M€ TTC via des centrales d'achats

Des achats déjà **responsables**

- 244 264 heures d'insertion réalisées sur les contrats ville
- 23 % de marchés avec considérations sociales (9 % en 2020)
- 68 % de marchés avec considérations environnementales, en forte progression continue (29 % en 2020)

Des achats **majoritairement locaux**

- 72 % des achats réalisés auprès de fournisseurs de la région dont : 14 % à Roubaix, 48 % sur le territoire métropolitain, 5 % dans le département du Nord et 5 % dans un des 4 autres départements
- Le reste (27 %) des achats est effectué en France, moins de 1% à l'étranger

Une commande publique **stable**

60 consultations

93 marchés notifiés

- | | |
|--------------------|-----------------|
| ➤ 49 en services | ➤ 68 en MAPA |
| ➤ 37 en travaux | ➤ 10 formalisés |
| ➤ 7 en fournitures | ➤ 15 sans pub |

➤ POURQUOI ?

Les **objectifs** du SPASER de Roubaix

Le SPASER est un **outil stratégique** qui pose la **vision ambitieuse** de la Ville en matière d'**achats responsables**.

Cette feuille de route rassemble tous les acteurs de la commande publique, en premier lieu les agents de la Ville et les entreprises du territoire, mais également l'ensemble des Roubaisiens au service desquels se déploient les actions, autour des **enjeux de la transition économique, écologique et sociale**.

Dans une démarche **volontariste**

Anticiper l'obligation légale, depuis le 1^{er} janvier 2023 (loi climat et résilience), des collectivités qui dépassent les 50 M€ HT de dépenses annuelles **d'adopter un schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables**.

Engager 100 % des contrats avec au moins une **considération environnementale** et **30 % des contrats** avec au moins une **considération sociale** dès 2025.

Mettre en avant l'économie circulaire, le développement local, l'Économie Sociale et Solidaire, la sobriété, la frugalité et le zéro gaspi.

Optimiser les dépenses en étant ambitieux sur le plan écologique et social.

› Axe 1

Le déploiement d'une commande publique **plus sobre et plus performante**

À l'échelle globale, les besoins augmentent et les ressources sont limitées. Dans une prise de conscience générale, de nombreux acteurs revoient leur fonctionnement pour ralentir la surexploitation et éviter l'épuisement des richesses. Localement, la Ville de Roubaix partage cette ambition de devenir plus sobre et performante tout en continuant d'offrir un haut niveau de service à la population. Convaincue qu'acheter mieux sera une réponse à une capacité budgétaire chaque année plus tendue, la commande publique se modernise et porte ses efforts sur la recherche d'efficacité.

1. Développer la logique de **performance achat**

- › Anticiper les achats sur la base d'une programmation fiable en faisant de celle-ci un outil de fluidification et en renforçant la visibilité sur les marchés à venir.
- › Piloter les achats et identifier les leviers de performance grâce à la nomenclature des achats.
- › Développer le sourçage en le généralisant pour les marchés et en réalisant une veille des nouveautés du marché.
- › Analyser les marchés en coût global et en cycle de vie.
- › Développer la relation avec les fournisseurs en veillant à sa qualité et à sa fluidification.

2. Participer à la **maîtrise des dépenses**

- › Développer une culture de gain achat et d'économie en mettant au défi les marchés en cours d'exécution en termes de qualité et de tarification.
- › Exprimer le juste besoin pour obtenir des offres performantes en renforçant la collaboration inter-services à l'occasion de la construction des marchés et les espaces de rencontres entre le besoin et les offres présentées.
- › Améliorer l'attractivité et la lisibilité des consultations pour développer la concurrence et augmenter le nombre de candidatures : simplifier la rédaction des pièces, limiter les exigences aux pièces strictement nécessaires, accompagner les opérateurs économiques dans leur réponse aux appels d'offres.
- › Négocier avec les soumissionnaires afin d'améliorer les offres : développer la culture de la négociation et en professionnaliser la pratique.

› Axe 2

L'achat public comme levier de **transition écologique et environnementale**

Les achats de la Ville de Roubaix participent à la transition écologique en cours. Chaque marché consomme des ressources et a directement ou indirectement un impact sur l'eau, l'air, la biodiversité et le climat. C'est pourquoi, les besoins et les pratiques doivent être réinterrogés afin de limiter au maximum les retombées négatives. La Ville de Roubaix se fixe pour objectifs de promouvoir les achats écologiquement responsables et de mettre la question environnementale au cœur des réflexions. De par le poids qu'elle représente dans l'économie, la commande publique est un puissant levier pouvant favoriser l'émergence d'une économie décarbonée.

1. Promouvoir l'achat **écologiquement responsable**

- › Intégrer des dispositions en faveur de la protection ou de la mise en valeur de l'environnement : réduire l'empreinte carbone, préserver l'eau, l'air et la biodiversité, protéger les usagers et leur cadre de vie, développer l'économie circulaire.
- › Valoriser les démarches d'exemplarité : s'intégrer dans la mise en place des lieux totem et des actions emblématiques de la Ville, capitaliser sur les bonnes pratiques, former les équipes aux changements de pratiques sur le terrain.

2. Mettre la question environnementale **au cœur des réflexions**

- › Interroger les besoins et les pratiques d'utilisation : limiter les achats et lutter contre le gaspillage, privilégier la mutualisation des équipements et des services.
- › Rechercher des économies intelligentes au plus près du besoin : se tourner vers l'économie de la fonctionnalité, privilégier la conception frugale et l'éco-conception.



› Axe 3

L'achat public comme levier de **transformation sociale**

Historiquement, la Ville de Roubaix est gros pourvoyeur d'heures d'insertion au travers des clauses d'insertion contractuelles, des marchés d'insertion et de qualification professionnelle et des marchés réservés. La Ville porte l'ambition d'accompagner les structures d'insertion vers la recherche de performance afin, d'une part, d'améliorer la compétitivité de leurs prestations pour trouver d'autres marchés et, d'autre part, de développer l'employabilité des bénéficiaires en les rapprochant des exigences du marché du travail. Pour aller plus loin en faveur des personnes sans emploi ou en situation de handicap, d'autres pistes sont à explorer, notamment en synergie avec le dispositif Territoire zéro chômeur de longue durée. Par ailleurs, la Ville souhaite renforcer l'impact sociétal de ses marchés et lutter contre les discriminations.

1. Prendre en compte l'intérêt de **l'ensemble des parties prenantes** à l'acte d'achat

- › Analyser les intérêts, les attentes et les préoccupations des parties prenantes en les identifiant et les impliquant sur chaque dossier, collaborer activement avec les opérateurs économiques.
- › Mettre en place des mécanismes de reconnaissance : valoriser les acteurs et partager les succès.

2. Porter une attention particulière à **l'insertion**

- › Mettre en place des marchés d'insertion et de qualification professionnelle en identifiant les prestations supports.
- › Intégrer des clauses sociales dans les marchés : élargir le champ des marchés « clausables », diversifier la typologie des marchés clausés, travailler étroitement avec la Maison de l'Initiative et de l'Emploi, contrôler la réalisation des heures clausées.
- › Réserver des marchés aux personnes en situation de handicap ou en insertion via une cartographie des marchés concernés.
- › Rechercher des activités interstitielles dans le cadre du projet Territoire zéro chômeur de longue durée via la sensibilisation des services opérationnels et la désignation d'un pilote.

3. Développer une démarche de **non-discrimination**, de respect de la **laïcité** et de la **neutralité**

- › Adapter les documents de la consultation : insérer des clauses dans les marchés publics qui rappellent les obligations de respect des principes de laïcité, d'égalité et de neutralité, et revoir le règlement de la consultation.
- › Former et sensibiliser les agents publics et les entreprises soumissionnaires sur les principes de laïcité, de neutralité et de non-discrimination.
- › Contrôler et évaluer, en vérifiant le respect des clauses de non-discrimination et de laïcité dans l'exécution des marchés.
- › Promouvoir la diversité : valoriser les initiatives des entreprises qui promeuvent activement la diversité et l'inclusion, favoriser la démarche de non-discrimination homme - femme.

› Axe 4

La commande publique, **accélérateur** **du développement territorial**

Les achats de la Ville de Roubaix, qui représentent un peu moins de 60 millions d'euros par an, sont un levier en faveur du développement local. Les élus municipaux ont à cœur de permettre aux entreprises locales, en particulier les PME et les TPE, d'accéder plus facilement à la commande publique de la Ville. Par ailleurs, l'innovation est dans l'ADN de Roubaix. L'action de la commande publique doit valoriser l'innovation dans une double logique d'amélioration continue des services publics et d'optimisation de la dépense.

1. Aller à la rencontre du **tissu économique local** et connaître les **activités économiques**

- › Identifier les potentiels fournisseurs ou prestataires : identifier les opérateurs économiques et installer la culture de l'évaluation.
- › Cartographier l'offre économique roubaisienne : développer les partenariats et créer une base fournisseurs.
- › Présenter les différents champs d'intervention de la Ville de Roubaix via l'information aux entreprises.
- › Faciliter l'accès aux marchés publics pour les PME/PMI en accompagnant les petites entreprises locales dans la réponse aux consultations.

2. Favoriser les **solutions innovantes** pour répondre aux besoins

- › Stimuler l'innovation via la sensibilisation et la formation des agents, ainsi que la mise en place d'une veille sur les produits, pratiques et services innovants.

› Axe 5

La gouvernance du schéma

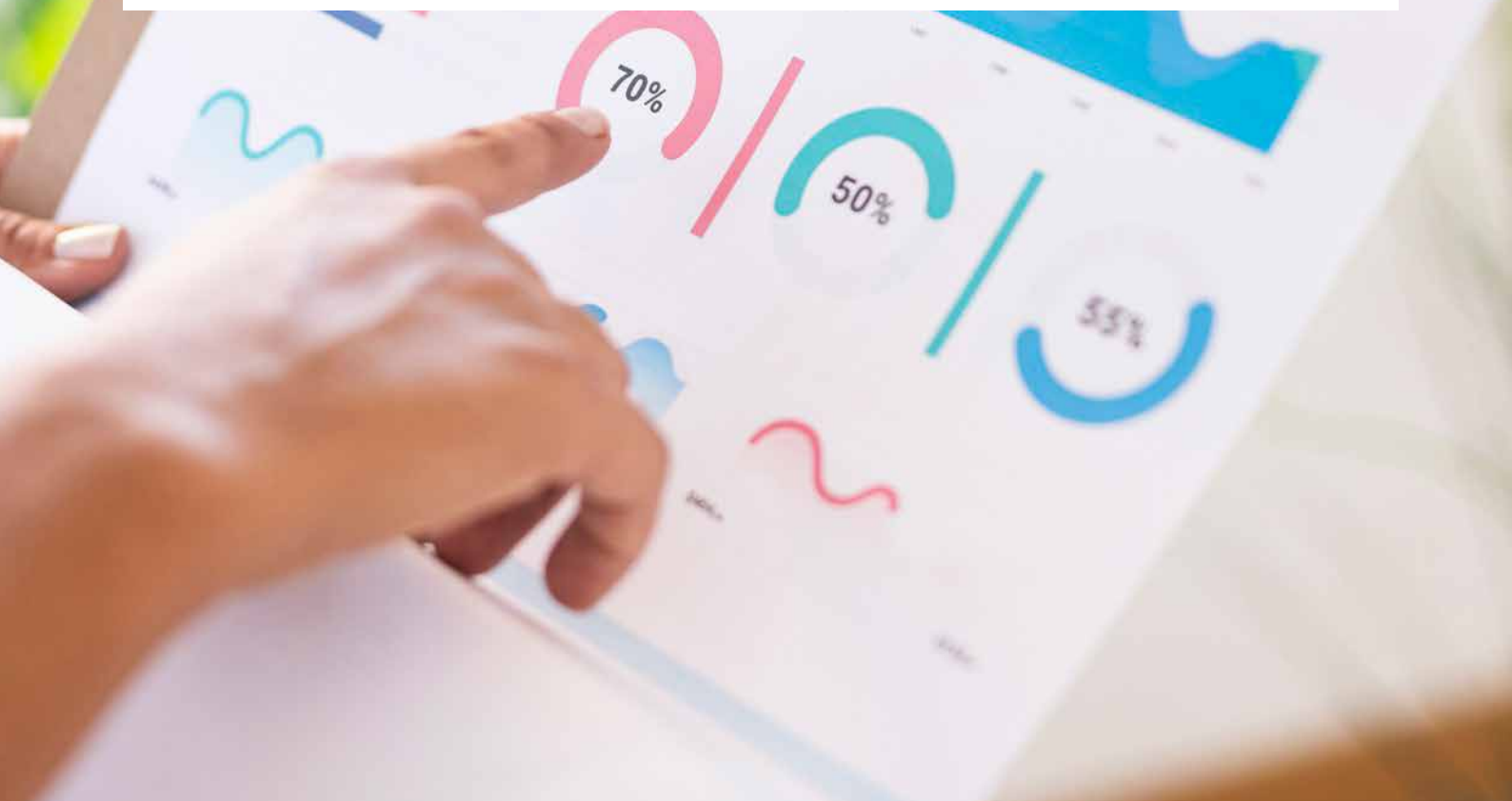
Le SPASER se décline en objectifs et indicateurs qu'il faut faire vivre et partager. L'objet de cet axe est de mettre en place une gouvernance politique et technique pour piloter le schéma, veiller à la co-construction et à la transversalité des actions, s'assurer de l'atteinte des objectifs et communiquer sur la trajectoire vers une commande plus efficiente et des achats plus vertueux.

1. Assurer la gouvernance du SPASER

- › Maintenir en permanence la dynamique engagée : mettre en place les instances de pilotage, fixer un plan d'action annuel, coordonner et animer la démarche.
- › Procéder à une évaluation continue en suivant et mesurant les ambitions du SPASER.

2. Acculturer à l'achat durable

- › Sensibiliser les acteurs aux objectifs et perspectives du SPASER via la formation des élus et des agents.
- › Communiquer sur les achats responsables en réalisant un plan de communication interne et externe.
- › Renforcer la communication sur les ambitions de la Ville auprès de ses partenaires en communiquant sur les spécificités ou projets phares et en valorisant ses résultats sur le territoire.
- › Aller vers les opérateurs économiques : rassembler, donner de l'information, créer des événements pour présenter les sujets d'actualité (la programmation, les objectifs...) du SPASER.



➤ CONCLUSION

Des indicateurs prioritaires

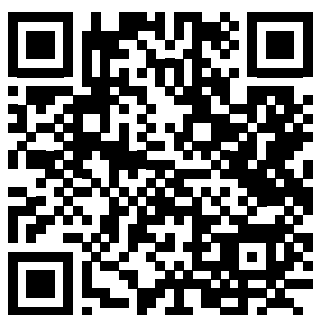
Le SPASER de Roubaix permet de **formaliser la politique achat de la Ville sur 3 piliers** : économique, social et environnemental. Il favorise :

- le recensement et l'ordonnancement des bonnes pratiques,
- la recherche d'amélioration et d'innovation.

C'est **un outil opérationnel** décliné en 5 axes, 11 cibles, 34 objectifs, 61 actions et 46 indicateurs.

Parmi eux, **10 indicateurs prioritaires** :

- Pourcentage des marchés avec une considération environnementale
- Montant des dépenses issues du réemploi et de la réutilisation
- Montant des dépenses intégrant des matières recyclées
- Pourcentage des marchés avec une considération sociale
- Nombre d'heures d'insertion réalisées
- Répartition homme / femme des bénéficiaires des heures d'insertion
- Lieu de résidence (% de Roubaisiens) des bénéficiaires des heures d'insertion
- Part (en nombre et en €) des fournisseurs par zone géographique
- Montant moyen des dépenses auprès des entreprises roubaisiennes
- Délais de paiement



SPASER
2025 > 2026